

Index AI : PRE01/125/2013  
14 March 2013

## **Cambodge. La mort d'un ancien haut responsable khmer rouge souligne la nécessité de juger les cas de génocide au plus vite**

Il faut que les procédures se déroulant devant le tribunal chargé de juger les crimes commis par les Khmers rouges se poursuivent sans retards inutiles, a déclaré Amnesty International après avoir pris connaissance du décès d'Ieng Sary, ancien ministre des Affaires étrangères khmer rouge.

Ieng Sary, 87 ans, était poursuivi pour crimes contre l'humanité, génocide et crimes de guerre présumés, crimes qui auraient été commis sous le régime khmer rouge au Cambodge dans les années 70.

Les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, également connues sous le nom de Tribunal des Khmers rouges, ont annoncé sa mort jeudi 14 mars au matin. Nuon Chea et Khieu Samphan, ses deux coaccusés, ont tous les deux plus de ans.

Rupert Abbott, spécialiste du Cambodge pour Amnesty International, s'est exprimé depuis Phnom Penh :

« La nouvelle du décès d'Ieng Sary est un coup dur pour les victimes des crimes des Khmers rouges qui attendent depuis très longtemps que justice soit rendue.

« Ieng Sary ne doit cependant pas être présumé coupable des crimes dont il était accusé, car la procédure dont il faisait l'objet n'était pas terminée et aucun jugement n'a été prononcé.

« Amnesty International demande que Nuon Chea et Khieu Samphan, les deux autres accusés dans cette affaire, soient jugés dans les meilleurs délais et que leur droit à un procès équitable soit respecté.

« Le gouvernement cambodgien et les pays donateurs doivent fournir tous les éléments requis pour que les procédures engagées dans le cadre de cette affaire et d'autres puissent progresser, et que justice puisse être faite. »